

Comité Territorial d'Action Logement — CTAL Guyane

DÉBUT	FIN	DURÉE	RÉUNIONS / AN
29/06/2026	05/06/2028	3 ans	Maximum 4 réunions par an

DESCRIPTION

Le CTAL Guyane est une instance de gouvernance paritaire locale du groupe Action Logement. Il réunit des représentants des organisations patronales et syndicales de salariés. Il constitue l'interlocuteur politique privilégié d'Action Logement auprès des collectivités et acteurs locaux du logement.

MISSION DE L'INSTANCE

Représenter les employeurs guyanais au sein du CTAL, porter les besoins des entreprises et des salariés en matière de logement, et contribuer aux orientations territoriales d'Action Logement en Guyane.

ENJEUX

Répondre à la crise structurelle du logement en Guyane, accompagner la mobilité emploi-logement, renforcer l'attractivité des entreprises, faire remonter les besoins du tissu économique et peser dans l'allocation des ressources nationales d'Action Logement vers le territoire.

MISSIONS DU MANDATAIRE

- Participer aux séances de l'instance
- prendre part aux délibérations et aux votes du collège patronal
- contribuer à la définition des positions portées par le MEDEF Guyane
- relayer les besoins des entreprises auprès des opérateurs et pouvoirs publics
- désigner des représentants patronaux dans les instances logement
- contribuer aux conventions-cadres territoriales pluriannuelles.

ENGAGEMENTS DU MANDATAIRE

- Respecter le Code de déontologie des mandataires du MEDEF
- faire preuve d'éthique, d'assiduité, de discrétion et de réserve
- déclarer tout conflit d'intérêts
- respecter la confidentialité des délibérations
- exercer le mandat bénévolement
- assurer une représentation rigoureuse du MEDEF Guyane.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être chef d'entreprise ou cadre dirigeant d'une entreprise implantée en Guyane
- employer plus de 10 salariés
- être adhérent du MEDEF Guyane
- être disponible pour participer jusqu'à 4 réunions par an

PROFIL RECHERCHÉ

Chef d'entreprise ou cadre dirigeant implanté en Guyane, en capacité de porter une vision collective des enjeux économiques et logement du territoire. Une connaissance des politiques publiques du logement, des dispositifs Action Logement et des réalités territoriales guyanaises est fortement appréciée.

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE DE DÉBUT
29/06/2026

DATE DE FIN
05/06/2028

DURÉE DU MANDAT
3 ans

RÉUNIONS / AN
Jusqu'à 4 réunions par an

FRÉQUENCE
Maximum 4 réunions par an

ORGANISME
ACTION LOGEMENT

LIEU
Guyane et éventuellement hors du territoire guyanais

DOCUMENTS REQUIS

- Lettre de motivation
- Kbis
- Code de déontologie